

Bassin Rhône-Méditerranée : 108 marées noires bio

Entre janvier 2004 et décembre 2007, Robin des Bois grâce à la compilation des articles de la presse régionale a relevé 108 épandages accidentels d'hydrocarbures dans le bassin Rhône-Méditerranée. **Le cumul des déversements supérieurs à 100 l, soit 28 sur 108, est de 301 t. Ensemble, les rejets annuels de Shell Pétrochimie Méditerranée à Berre-l'Étang, Total à Châteauneuf-les-Martigues, BP à Lavéra, Esso à Fos-sur-Mer et Shell Pétrochimie à Berre-l'Étang sont de l'ordre de 71 t (année 2003). Les déversements accidentels dans le bassin du Rhône sont plus importants que les rejets opérationnels de l'industrie pétrochimique de l'Étang de Berre.** La cartographie et l'inventaire ne prétendent pas à l'exhaustivité. Ils reflètent cependant la négligence commune et le manque de connaissances sur les impacts environnementaux et sanitaires de ces pollutions de routine. L'absence de mémorisation des pollutions dispense les pouvoirs publics, les collectivités, les services de police et de gestion de l'eau d'entreprendre les indispensables mesures de prévention, d'information, de pédagogie et si nécessaire de répression.

En mer, la marée noire relève de la criminalité. En eau douce, elle relève de la banalité. En mer une irisation de plusieurs kilomètres fait l'actualité, en rivière elle fait un flop. Elle est biodégradable. En novembre 2007, le tribunal correctionnel de Marseille a condamné à 750.000 € d'amende le chimiquier Ozden-S pour un rejet d'hydrocarbures au large de la Corse s'étendant sur 10 km. Une pollution analogue dans les eaux intérieures est au mieux et à titre exceptionnel sanctionnée par une amende de 15.000 € (cf. 11 - 18.12.04, Port-la-Nouvelle). Les déversements accidentels d'hydrocarbures dans les eaux intérieures ont des causes multiples : erreurs de remplissage de cuves domestiques ou industrielles, vols et vandalisme, dégazages de péniches, accidents de transports routiers, sites pollués. Les commentaires sont unanimes : « tout se rince naturellement en une journée », « quelques truites sont mal en point, il faudrait plusieurs bonnes grosses pluies pour nettoyer tout ça » ; après une nappe d'hydrocarbures de 8 km à la surface du Rhône « les conséquences environnementales sont faibles, voire nulles ». « Pas de problème, ce n'était que du gas oil propre ». Quand par extraordinaire, la source de pollution est localisée, les bonnes volontés déploient des bottes de paille dont personne ne sait au final vers quelle filière d'élimination de déchets elles sont ensuite orientées.

Seuls quelques organismes s'intéressent en France aux pollutions des eaux intérieures : le CEDRE (Centre de Documentation de Recherche et d'Expérimentation sur les pollutions accidentelles des eaux, le BARPI (Bureau d'Analyse des Risques et Pollutions Industrielles) et le CNSPE (Conseil National Supérieur de la Pêche et de l'Environnement). **Faute de centralisation des diverses informations et d'interprétation statistique, les origines, les causes, les conséquences sanitaires et environnementales des pollutions accidentelles des eaux intérieures sont mal identifiées, méconnues et sous-estimées. Il n'y a aucun retour d'expérience et la réduction à la source des pollutions accidentelles des eaux douces n'est pas jusqu'alors une priorité. Il a été cependant acté dans la feuille de route Grenelle « que les pollutions accidentelles des eaux superficielles devront être mieux répertoriées et mieux analysées ».** (cf. proposition Robin des Bois sur la lutte contre les pollutions accidentelles des eaux superficielles intérieures : http://www.robindesbois.org/grenelle/poll_eaux_interieures_rdb.pdf)

Le bassin Rhône-Méditerranée couvre 8 régions et 28 départements français. Le bassin français du Rhône est aussi dépendant des activités potentiellement polluantes dans le lac Léman sous l'influence de la France et de la Suisse et de 164 km du cours supérieur du Rhône dans la partie helvétique du massif alpin. Le cloisonnement aggrave le manque de coordination dans le suivi des pollutions aquatiques. Le continuum fluvial s'accommode mal du discontinuum administratif.

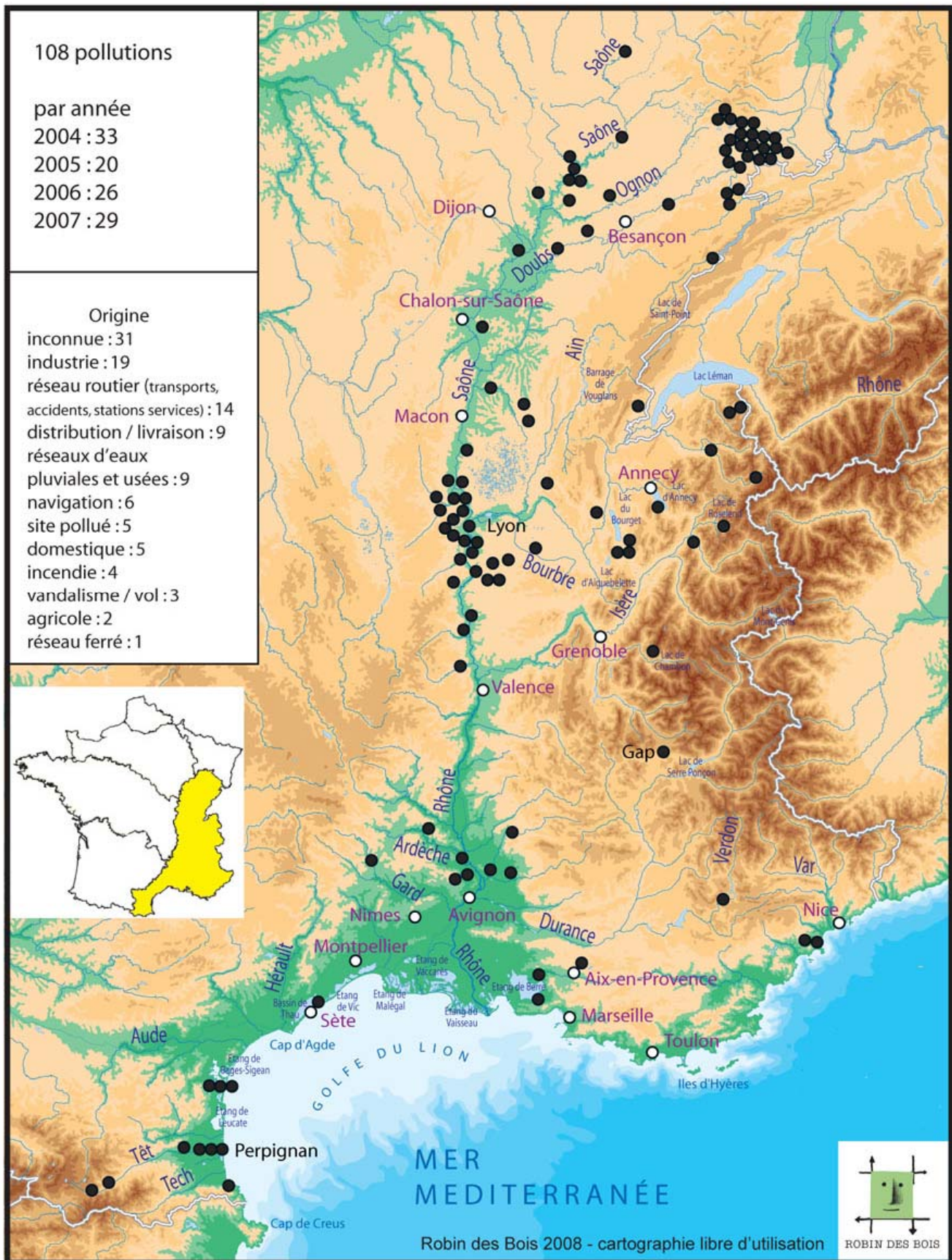
Le Rhône et ses affluents sont l'habitat de 72 espèces de poissons dont quelques unes sont menacées de disparition, tel l'apron du Rhône. Parmi les poissons migrateurs, l'esturgeon a disparu et les anguilles sont en grande difficulté à cause des pollutions et des obstacles physiques. L'anguille naguère considérée comme un poisson tous terrains est désormais menacée y compris en Méditerranée.

Le littoral est caractérisé par une constellation d'étang littoraux dont certains comme l'étang de Vaccarès sont alimentés par le delta du Rhône ou de l'Aude aux Bouches-du-Rhône par les petits fleuves côtiers. Les pollutions de l'amont du Rhône et des fleuves côtiers sont susceptibles d'impacter l'état sanitaire des produits de la pêche, de l'aquaculture et de la conchyliculture pratiquées dans les étangs, bassins et cordons littoraux. **La propagation des pollutions est accélérée par le transfert des sédiments pendant les chasses de barrages, les inondations et les opérations de dragage. L'objectif de Robin des Bois est de faire comprendre qu'une pollution dans les Vosges impacte le delta du Rhône et la qualité des eaux dans le golfe du Lion. Il faut introduire une solidarité de gestion technique, écologique et financière des grands bassins fluviaux.**

Les hydrocarbures se définissent dans le cadre de cet inventaire comme des carburants, lubrifiants ou solvants pétroliers ou comme des produits usagés assimilables à des déchets tels l'huile de vidange. Les irisations, la couleur et dans la plupart des cas les odeurs font qu'en première approche les témoins et les acteurs qualifient les polluants d'hydrocarbures. Ceux-ci peuvent masquer des contaminants plus persistants comme des huiles de transformateurs électriques ou des huiles de coupe industrielles.

Les marées noires dans le bassin Rhône-Méditerranée

janvier 2004 - décembre 2007

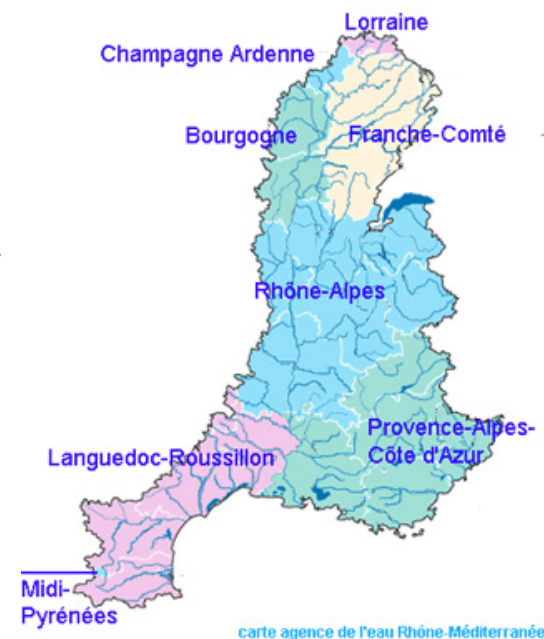


4 ans de marées noires dans le bassin Rhône-Méditerranée

Inventaire des pollutions par hydrocarbures de janvier 2004 à décembre 2007

Sources

20 minutes, Agence France Presse, Alsace (L'), Bien Public (Le), Dauphiné (Le), Echo (L'), Essor Savoyard (L'), Est Républicain (L'), Indépendant (L'), Journal de Saône-et-Loire (Le), Marseillaise (La), Messenger (Le), Métro, Midi Libre (Le), Mon quotidien, Nice-Matin, Pays (Le), Pays de Franche-Comté (Le), Progrès (Le), Provence (La), Savoie (La), Voix de l'Ain (La)



date	dpt	Evènement
27/08/05	88	Darney, réseau eaux usées . 150-200 l de fioul domestique "échappés dans les égouts" lors d'une livraison chez un particulier. → Saône. → Rhône.
03/04/04	90	Brebotte, l'Ecrevisse . Irisations d'hydrocarbures dues « au dysfonctionnement du système de retour d'une cuve de fuel d'un particulier ». Un barrage de paille est installé.
26/05/04	90	Valdoie, la Savoireuse . Pollution aux hydrocarbures sur 600 m : ils ont été rejetés dans le réseau pluvial puis les rivières Rosemontise et Savoieuse; la police lance « une procédure contre le garage NF Auto ». « A priori les dangers pour l'environnement sont limités ». → Allan → Doubs → Saône → Rhône.
20/11/04	90	Bourogne, canal du Rhône au Rhin , "traces d'hydrocarbures". → Allan → Doubs → Saône → Rhône
22/11/04	90	Trèvenans, la Savoireuse . "Détection d'une pollution aux hydrocarbures". → Allan → Doubs → Saône → Rhône.
09/01/05	90	Delle, l'Allaine . Des traces d'irisation à la surface de l'eau, il pourrait s'agir "d'huile de coupe" utilisée dans la métallurgie. « La pollution est visiblement accidentelle ». → Doubs → Saône → Rhône.
22/05/05	90	Lepuix-Gy, la Savoireuse . Un camion accidenté déverse 70-100 l de gasoil dans le ruisseau longeant la route. La pollution s'étend à la Savoieuse. → Allan → Doubs → Saône → Rhône.

23/06/06	90	Belfort, la Savoireuse . « Irisations dues à une pollution aux hydrocarbures ». Les sapeurs-pompiers ont installé deux barrages. L'origine de la pollution reste inconnue. → Allan → Doubs → Saône → Rhône.
10/09/06	90	Joncherey. Pollution aux hydrocarbures d'origine non déterminée. → Allaine → Doubs → Saône → Rhône.
17/09/06	90	Sermamagny. Le captage dans la nappe phréatique a été interrompu provisoirement après une pollution « minime » aux hydrocarbures. → Savoireuse → Allan → Doubs → Saône → Rhône.
19/09/06	90	Bourogne. Une nappe d'hydrocarbures de 2 m ² sur la Bourbeuse a été épongée par les sapeurs-pompiers dans la zone industrielle. → Doubs → Saône → Rhône.
20/09/06	90	Offemont. Pollution aux hydrocarbures due à la fuite de fuel d'une cuve percée au cours de travaux domestiques». → Savoireuse → Allan → Doubs → Saône → Rhône.
03/11/06	90	Valdoie. La Savoireuse . Des traces d'huile et de mazout menant aux bouches d'égout du parking de la zone d'activité. 30 à 50 litres d'hydrocarbures ont été pompés du collecteur pluvial se déversant dans la rivière où les pompiers ont placé un barrage préventif. → Allan → Doubs → Saône → Rhône.
30/11/06	90	Bourogne. « Deux litres d'hydrocarbures » ont été retrouvés dans le contre-fossé du canal du Rhône au Rhin au niveau de l'écluse.
16/01/07	90	Brebotte, l' Ecrevisse . Un « mince filet de fioul domestique » repéré sur la rivière. On suppose qu'un « particulier aurait légèrement débordé en faisant le plein de sa citerne ». « Aucune incidence sur la faune ou sur la flore ne devrait en découler ». → Canal Rhône-Rhin
07/02/07	90	Offemont. Ruisseau Une botte de foin est mise en place pour empêcher la propagation de la pollution. → Savoireuse → Allan → Doubs → Saône → Rhône.
26/02/07	90	Delle, l' Allaine . Comme plusieurs mois auparavant une pollution aux hydrocarbures a été détectée dans la rivière. → Doubs → Saône → Rhône.
21/05/06	71	Louhans, la Seille . Un groupe de pêcheurs a aperçu une tâche noirâtre flottant sur l'eau. Les hydrocarbures s'écoulent dans la rivière depuis un fossé. Les pompiers posent un barrage flottant. → Saône → Rhône.
27/01/04	70	Courcuire, le Doing . « Grave pollution par 2.500 l de fuel rouge dans la nature ». Des voleurs de voitures voulant faire le plein ont laissé ouvertes les vannes d'une citerne agricole. et Les pompiers installent des barrages ; Franche-Comté Assainissement pompent les polluants. « Hormis l'odeur qui reste forte, tout est rentré dans l'ordre ». → Morthe → Saône → Rhône.
24/02/04	70	Rigny, la Saône . Du gasoil s'échappe du réservoir d'un véhicule stationné, pollue le caniveau et le réseau pluvial qui se déverse dans la Saône → Rhône.
30/07/04	70	Gray, la Saône . Pollution au fuel rouge sur 150 m. « La faune et la flore n'auraient pas été touchées ». → Rhône.
02/02/05	70	Couthenans, le Nans . 300 litres de fuel. La pollution est due à une fuite de la cuve de fuel domestique d'un pavillon laissant les hydrocarbures s'écouler dans le réseau pluvial jusqu'au ruisseau. Un barrage absorbant est mis en place sur la Lizaine dont le Nans est un affluent. → Doubs → Saône → Rhône.
07/07/05	70	Dampierre-sur-Salon, la Saône . "Un bateau non identifié perd une partie de ses réserves en fioul". La pollution s'étend sur 300 mètres mais « ne fait pas de dégâts sur la faune piscicole ». → Rhône.
23/07/06	70	Gray, la Saône . Des « traces d'hydrocarbures » ont été repérées sur la rivière. Les pompiers ont installé un barrage flottant et répandu du produit absorbant. → Rhône.
16/01/07	70	Scey-sur-Saône, la Saône . Plainte des pêcheurs de la commune qui ont constaté des traces d'hydrocarbures. → Rhône
01/02/04	25	Villers-le-Lac, le Doubs . 800 l de fuel échappés de la citerne de la société de gymnastique « La Patriote » se répandent sur le Doubs → Saône → Rhône.

06/08/04	25	Montbéliard ; la Lizaine . Irisations de fuel domestique sur plusieurs km, en provenance du réseau pluvial. « La pollution reste minimale mais quelques jours plus tard « on constate finalement une mortalité de poissons ». → Allan → Doubs → Saône → Rhône.
23/08/04	25	Glax, le Gland . Un tracteur bascule dans la rivière après une perte de contrôle. « Les conséquences sur l'environnement sont inconnues ». → Doubs → Saône → Rhône.
30/08/04	25	Exincourt. Des centaines de litres de fuel se déversent pendant plusieurs jours dans le réseau des eaux usées qui longe le canal. « Les pompiers n'avaient jamais vu une eau aussi irisée ». → Allan → Doubs → Saône → Rhône.
20/11/04	25	Allenjoie, l' Allan . La police de la pêche signale « une présence d'hydrocarbures venus de Bourgogne ». → Doubs → Saône → Rhône.
28/11/04	25	Etupes, ruisseau proche du canal du Rhône au Rhin et de l'Allan. Pollution aux hydrocarbures à la zone industrielle du Technoland dans un ruisseau de trop plein des eaux pluviales et dans le canal. → Allan → Doubs → Saône → Rhône
10/03/05	25	Roche-lez-Beaupré. Canal du Rhône au Rhin. L'entreprise APC est « dispensée de peine » dans 2 affaires de pollution ; l'une aux hydrocarbures en septembre 2001, l'autre à l'ammoniac en décembre 2002 : la seconde pollution n'avait pas entraîné de conséquences sur la faune, n'avait duré que 24 h et l'entreprise a depuis rénové ses installations. → Doubs → Saône → Rhône
10/05/05	25	Noirefontaine, le Doubs , pollution aux hydrocarbures. Fuite de cuves de l'ex-société EMC-Deltron. La pollution s'est propagée par les égouts. 20.000 l d'eau polluée ont été pompés. La quantité de produits déversés n'est pas connue. Une centaine de litres selon les responsables de la société, peut être 3.000 selon la société chargée de collecter l'eau polluée. → Saône → Rhône
13/07/06	25	Pont-de-Roide. 4.000 litres de fuel domestique se sont déversés sur la route et dans le Doubs suite à l'accident d'un camion qui en transportait 25.000 litres. → Saône → Rhône.
10/03/07	25	Lougres. La Lougres . Suite à l'incendie d'un pavillon, du fuel domestique se répand dans la Lougres. Des barrages flottants sont mis en place sur le Doubs. → Doubs → Saône → Rhône.
17/08/07	25	Baume-les-Dames. Le Doubs . Fuite de 32.000 litres d'une cuve de fuel d'un négociant installé à proximité de la rivière. → Saône → Rhône.
21/01/05	39	Foucherans, la Belaine . Une pollution aux hydrocarbures causée par une manœuvre accidentelle dans une société de vente de fuel domestique. → Doubs
11/12/04	21	Saint-Usage, La Saône . Nappe d'hydrocarbures de 3.500 m ² au port fluvial ; « une enquête est en cours ». → Rhône
20/02/05	21	Flagey-lès-Auxonne, la Vèze , « Du fuel rouge s'échappe lors de son transvasement dans un chariot élévateur ». → Saône → Rhône.
01/11/07	21	Fontaine-Française. Pollution accidentelle aux hydrocarbures suite à la démolition d'une maison. « Le fuel s'échappe dans les égouts et le bassin des Banquettes malgré le pompage ». → La Torcelle → Saône → Rhône.
16/04/05	73	Chambéry, cours d'eau passant dans la zone d'un puits de pompage d'eau potable. Rejet de type gasoil. L'origine de la pollution est inconnue. Des boudins gonflables sont installés dans le collecteur pluvial de la zone pour éviter une autre pollution.
06/06/06	73	Beaufort. « Marée noire au barrage de Roselend ». Une fuite accidentelle à la centrale hydro-électrique des Sauces de 180 litres d'hydrocarbures. Des barrages flottants sont mis en place. → Isère → Rhône
21/07/06	73	Grignon, le Lac . Les analyses montrent la présence de limons et d'huile minérale dans le lac. La baignade a été interdite dans la base de loisirs de Grignon. La mairie porte plainte pour pollution hydrocarbures. A noter qu'en mai 2007, une pollution par manganèse avait entraîné la fermeture de la base.
28/03/07	73	Cognin. L'association « Cognin Perspectives » dénonce « une pollution de grande ampleur qui perdure depuis des années » et accuse la société d'assainissement Scavi d'avoir déversé dans le réseau public et l'Hyères 15.000 m ³ par an d'eaux polluées aux hydrocarbures. → Leysse → Lac du Bourget. (non pris en compte dans le cumul des 301 t de rejets).
10/11/07	73	La Motte-Servolex. L' Erier . Irisations repérées par un agent du service de l'eau. En mai 2007, la rivière avait été touchée par une

		pollution au cyanure provoquant la mort de milliers de poissons. → Leysse → Lac du Bourget.
29/03/04	74	Marignier, l' Arve . Pollution par des hydrocarbures et « une nappe suspecte bleuâtre » : une mauvaise manipulation dans une usine de décolletage a abouti au déversement d'un fût de produit toxique dans le ruisseau l'Englenaz. La pollution s'est propagée à l'Arve. « Toute la faune et la flore ont été touchées par la nappe ». → Arve → Rhône.
02/09/05	74	Abondance, la Dranse . Suite à la fuite d'une cuve domestique, 1.000 l d'hydrocarbures se déversent dans le réseau pluvial jusqu'à la rivière. « Indiscutablement les dégâts vont causer des problèmes quant à la nutrition des poissons ». → Léman.
30/09/05	74	Bredannaz, lac d'Annecy . Un camion benne apportant les ordures ménagères à l'usine d'incinération du Sila à Chavanod plonge dans le lac avec la voiture qu'il a percutée. Un barrage anti-pollution est installé en attendant que les véhicules soient retirés du lac.
01/02/06	74	Chamonix, l' Arve « échappe à une pollution » d'hydrocarbures suite à une fuite provenant de la pompe d'une cuve industrielle, « les hydrocarbures n'auraient pas dépassé le réseau d'eaux usées ». → Rhône.
24/04/07	74	Le Biot, la Dranse . 3.000 l de fuel accidentellement déversés dans la rivière sur le site de distribution Avia suite à une mauvaise manipulation. → Léman
28/08/04	01	Viriat et Polliat. Bief de l'Etang Gaudin , « Un liquide noirâtre sur 3 km » suite au débordement d'hydrocarbures du bassin décanteur déshuileur de Jean-Paul Pieces Auto, une casse automobile à l'abandon après un incendie. « La pollution est contenue et ne se serait pas déversée dans le Reyssouzet ». → la Reyssouze → Saône → Rhône.
22/10/04	01	Ambutrix, Le Buizin . Pollution par des hydrocarbures suite à l'incendie d'un magasin discount ; l'eau de la commune est interdit d'usage alimentaire en attendant les analyses. → Albarine → Ain → Rhône.
12/11/04	01	Etrez, le Salençon . Sur un site de forage GDF, un robinet de purge reste ouvert et entraîne la fuite de 60 m ³ d'hydrocarbures ; malgré la cuve de rétention, la moitié s'écoule dans le sous-sol jusqu'au ruisseau → la Reyssouze → Saône → Rhône
25/03/05	01	Crozet, l' Allondon . Fuite d'une cuve de fuel 200 litres suite à un incendie. La pollution s'étend par le réseau pluvial. → Rhône
13/09/05	01	Montmerle-sur-Saône, la Saône , fuite de 100 l de gasoil d'un bateau chargé de pousser les barges de minerais de fer. La pollution s'étend sur 400 m
24/10/06	01	Belley. Le Rhône . Traces d'hydrocarbures sur 5 km entre la centrale nucléaire du Bugey et Loyettes. L'origine de la pollution est inconnue. « Aucune mortalité exceptionnelle de poissons n'est constatée ».
29/04/07	01	Pont-de-Vaux, la Reyssouze . Le petit <i>Love of the Sea</i> avait coulé il y a 15 mois au fond du port de plaisance de la ville. Suite à une deuxième pollution de la rivière sur 600 m ² , il est finalement retiré de l'eau et dirigé vers un chantier de démolition. → Saône
03/06/07	01	Trévoux. Hydrocarbures dans le réseau des eaux usées. Saturé, le décanteur d'hydrocarbures de la station-service du Champion avait débordé. → Saône → Rhône.
06/04/04	69	Neuville-sur-Saône, la Saône . 40 cygnes mazoutés victime d'une marée noire d'origine inconnue ont dû être nettoyés. → Rhône.
29/05/04	69	Feyzin, le Rhône . « Fuite accidentelle de 100 m ³ d'eau contenant des hydrocarbures à la raffinerie Total ». « Elle est contenue sur 5 à 600 mètres ». (<i>non pris en compte dans le cumul des 301 t de rejets</i>).
24/06/04	69	Collonges-au-Mont-d'Or, la Saône . Suite à un dysfonctionnement du système d'alimentation en fioul lourd d'un four à fusion chez Rhodia Silices, déversement d'hydrocarbures dans les égouts et la rivière malgré la pose d'un barrage flottant. → Rhône.
11/02/05	69	Pommiers, la Galoche (ruisseau). Une pollution aux hydrocarbures causée par un débordement de la station d'épuration. « Tout se rince naturellement en cours de journée ». → Saône → Rhône.
10/01/06	69	Condrieu, Rhône . « Liquide gras de type hydrocarbure » à la surface du fleuve sur 15 km ; l'origine est indéterminée, « il n'y aurait pas de conséquences sur la faune et la flore ».
05/05/06	69	Chessy-les-Mines. L' Azergues . Entre 100 et 400 litres de fioul lourd se sont répandus dans la rivière. A l'origine une fuite provenant

		des canalisations d'alimentation de la chaudière des établissements textiles Mathelin. Beaucoup de canalisations ne sont pas répertoriées sur ce site industriel dont certains bâtiments datent du 19 ^{ème} siècle. Des galettes de fioul ont pollué les berges. « Les boulettes ne doivent pas être ramassées à la main » indique un communiqué de la préfecture du Rhône. → Saône → Rhône.
25/06/06	69	Chaponost. 800 kg de poissons morts ont été retrouvés flottant à la surface d'un étang. Des analyses sont en cours pour en déterminer la cause.
23/08/06	69	Vénissieux. Le Rhône . La préfecture du Rhône annonce « qu'il n'y a plus aucun risque ». 200.000 litres de gasoil se sont déversés d'une cuve « ébréchée » de la gare de triage de la SNCF. Le gasoil s'écoule jusqu'à la station d'épuration de Saint-Fons. « Aucune trace d'hydrocarbures n'a été relevée dans le Rhône » selon la Préfecture.
01/12/06	69	Lyon, le Rhône . Une nappe d'hydrocarbures et d'huile, large de 250 m sur 25 m, dérive sur le fleuve. Le dysfonctionnement d'un tuyau sur une péniche a provoqué un débordement d'huile et de gasoil et « une pollution de surface sans risque pour la faune et la flore ».
24/03/07	69	Ecully. Des hydrocarbures ont été déversés dans le réseau pluvial , dégageant une forte odeur. → Rhône.
14/04/07	69	Oullins, Yzeron . Pollution par hydrocarbures « pouvant provenir de la station d'essence d'Intermarché ». → Rhône.
05/07/07	69	Saint-Genis-les-Ollières. Ruisseau du Ratier . Hydrocarbures sur une centaine de mètres. « La cause de la contamination est inconnue ». → Yzeron → Rhône
12/07/07	69	Neuville-sur-Saône, la Saône . « Irisations sur plusieurs centaines de mètres impossibles à traiter et d'origine non localisée ».
20/09/07	69	Givors, le Gier . Des dizaines de poissons retrouvés morts après un épisode orageux. le Gier est victime de pics de pollution une à deux fois par an mais jamais de cette importance → Rhône.
10/11/07	69	La Tour-de-Savagny, La Charbonnière . Lors de l'incendie de 5 chapiteaux sur la terrasse du casino où se tenait un salon gastronomique « une petite cuve destinée au chauffage s'est répandue » ; son contenu mélangé aux eaux d'extinction s'écoule jusqu'à la rivière. « Quelques truites sont mal en point, il faudrait plusieurs bonnes grosses pluies pour nettoyer tout ça » → Saône → Rhône.
22/02/04	38	Sablons, le Rhône . Pollution d'hydrocarbures sur plus de 500 m via un collecteur pluvial. « Des fûts entreposés dans une propriété privée riveraine se sont répandus au sol », jusqu'aux égouts et au fleuve.
11/08/04	38	Vienne, le Bayet . Pollution aux huiles et hydrocarbures en provenance d'une entreprise en amont ; il s'agit de pollutions à répétition : « les hydrocarbures ont formé comme une vase qui déterre les pierres ». Les riverains ont porté plainte. → Rhône
09/10/04	38	Huez. 1.100 l de fuel, trop-plein d'une citerne non munie d'un limiteur, sont déversés dans une cave et gagnent le réseau des eaux usées avant la station d'épuration. → Sarenne → Romanche → Drac → Isère → Rhône.
26/09/06	38	L'Isle-d'Abeau. « Légères irisations » à la surface de la Bourbre . La pollution « pourrait provenir d'une résurgence à hauteur de la station Total ». « Cette légère pollution est actuellement sans impact sur la faune et la flore ». → Rhône
09/11/06	38	<i>Nord-Isère. Solvants, hydrocarbures, métaux lourds, pesticides, produits phytosanitaires dans la Bourbre. La Commission locale de l'eau travaille à la rédaction d'un outil qui donnera les règles en matière de protection et de gestion de l'eau. → Rhône.</i>
14/01/07	38	Villette-de-Vienne. La Sévenne . Déversement « d'un litre de carburant » dans la rivière aux abords de la déchetterie. → Rhône.
25/04/07	38	Pont-Evêque. La Gère . « Légère pollution » par de « l'huile ». → Rhône.
05/07/07	38	Luzinay. La Combe de Favas . Traces et odeurs d'hydrocarbures dans le ruisseau en contrebas d'un dépôt de Total Feyzin suite à l'effondrement d'une tuyauterie du réseau d'eau huileuse. Une plainte contre Total est déposée. → Rhône.
16/08/07	38	Pont-Evêque. La Gère . Une pollution repérée par un pêcheur grâce « aux filaments oranges » pris sur sa ligne; il remonte jusqu'aux établissements Alstom dont la canalisation déverse un rejet orange ; l'alerte donnée, le rejet est interrompu. → Rhône.
22/04/04	07	Saint-Désirat, Rhône . « Irisation superficielle » suite au défaut d'étanchéité d'un séparateur d'hydrocarbures dans « une importante entreprise implantée au bord du Rhône ».

22/12/04	07	Lamastre, Le Doux . « Suite à la pollution consécutive à l'accident de camion citerne du 21 janvier qui a touché 40 km de rivière, le fuel est toujours présent dans l'eau et les sédiments ». → Rhône.
05/01/06	07	Aubenas, le Couloubreyt . « Nappes de pollution aux hydrocarbures » d'origine indéterminée ; soupçon sur la « Résidence Ste Monique » dont « la consommation était anormale » et sur une fuite consécutive à des travaux de terrassement. → Ardèche → Rhône
02/08/05	04	Rougou, le Verdon . Un 4X4 volé jeté d'une falaise est évacué. → Durance → Rhône.
24/09/04	05	Gap, la Luye , Nappes d'hydrocarbures. « Déversement accidentel d'hydrocarbures : lors de son déplacement, une cuve de 2.000 l des établissements Giordani a basculé », plusieurs dizaines de poissons ainsi qu'un héron sont retrouvés morts. Une semaine après la pollution, de petites nappes persistent. Dans le même temps les Abattoirs de Gap sont condamnés à verser 1.050 Euros à la fédération de pêche pour avoir déversé du sang dans la rivière en juillet 2002 ; le parquet avait quant à lui demandé le classement de l'affaire « car des travaux avaient été entrepris par la suite pour éviter les fuites ». → Durance → Rhône.
17/11/04	06	Cagnes-sur-Mer, le Malvan . Un camion citerne est volé et accidenté, une partie des 12.000 l de gasoil part à l'égout relié à la rivière. → La Cagne → Méditerranée.
15/04/05	06	Villeneuve-Loubet, le Mardaric . Pollution de la rivière suite à la rupture d'un collecteur privé d'eaux usées. → le Loup → Méditerranée.
14/12/04	13	Venelles. La citerne de 900 l d'un camion est percée lors d'une manœuvre. Le fuel s'écoule dans le réseau pluvial. « Un incident sans conséquence. → Touloubre → Etang de Berre, Méditerranée.
07/07/06	13	Marignane, étang du Bolmon . Des centaines de poissons retrouvés morts à l'étang. Les causes ne sont pas encore clairement établies : lessivage d'hydrocarbures suite à un épisode pluvieux, asphyxie des poissons, malveillance. → Etang de Berre, Méditerranée.
07/08/07	13	Rognac. Vallot des Pins . Pollution par hydrocarbures d'origine industrielle inconnue ; le produit incriminé est une coupe de naphta. Des barrages sont installés. A la mi-septembre, il est décidé de construire un mur de métal pour isoler le collecteur de la zone industrielle des Pins du terrain pollué appartenant à Shell. Début octobre, une tranchée est creusée pour faire remonter la nappe phréatique polluée et pomper le naphta. En novembre le pompage est continu avec un débit de mille litres par jour. → Etang de Berre.
12/11/04	84	Bédarrides, la Seille . « Pollution aquatique de fuel rouge purement accidentelle » avant le confluent avec l'Ouvèze; quelques milliers de litres de fuel se sont "échappés" d'une citerne domestique suite à une mauvaise manipulation lors d'une livraison. « Aucun cadavre de poissons n'a été observé ». → Ouvèze → Rhône.
07/01/05	84	<i>Avignon. Une filiale de la Lyonnaise des eaux spécialisée dans le nettoyage industriel est condamnée à 1.000 euros d'amende pour avoir pollué le réseau pluvial en juillet 1999. Le débourbeur-déshuileur recueillant l'eau de rinçage des citernes de gasoil n'était pas équipé d'un système anti-surverse. → Rhône.</i>
01/03/05	84	Vaison-la-Romaine. 5 m ³ cubes d'hydrocarbures ont été piégés à la station d'épuration. l'origine n'est cependant pas connue. « Les rejets en aval de la station sont demeurés conformes » → Ouvèze → Rhône.
21/09/06	84	Pernes-Les-Fontaines. La Nesque . Une dizaine de poissons morts dans la rivière. Il n'y aurait pas de trace de pollution d'hydrocarbures. → Sorgue de Velleron → Rhône.
25/05/07	84	Caderousse (barrage hydroélectrique), Rhône . Nappe d'hydrocarbures sur 8 km à la surface du fleuve. « Les conséquences environnementales sont faibles, voire nulles » et « Il n'y a pas de danger au niveau de l'utilisation de l'eau en amont du barrage ». « Il s'agit probablement du dégazage d'une péniche ».
18/12/04	11	Port-la-Nouvelle, le Canalet . Déversement d'un « puissant insecticide » à base de chlore, phosphate, soufre et hydrocarbure. Un arrêté préfectoral interdit l'activité des ateliers concernés de l'entreprise Soft et la pêche dans l'étang de Sigean. En septembre 2006, Soft est

		condamné à 15.000 € d'amende pour délit de pollution par le tribunal correctionnel de Narbonne → Etang de Sigean.
14/01/05	11	Thuès, La Têt , Une citerne percée lors de l' accident d'un poids lourd chargé de 10.000 l de gasoil et de fuel. 1.500 l d'hydrocarbures sont déversés dans la rivière. → Méditerranée.
10/02/05	11	Port-la Nouvelle, le ruisseau de Cossouls vers le Canalet. Nouvelle pollution échappée de l'usine de la Soft en « flaque irisée » : les très fortes pluies auraient fait remonter à la surface les matières polluantes, le jour même du passage de la Drire pour l'inspection préalable à la réouverture des ateliers → Méditerranée.
17/03/07	11	Port-la Nouvelle. Tâches de gasoil « propre » dans les eaux du port de plaisance. Elles avaient déjà été repérées auparavant mais cette semaine, « on a senti l'odeur d'hydrocarbure jusque sur la terre ferme ».
13/12/04	30	Pougnadoresse, la Tave . Une voiture rate un virage et termine dans la rivière ; 60 m2 de rivière sont dépollués avec du papier absorbant → Céze → Rhône.
11/01/05	30	Laudun, la Cèze , moteur de voiture a été jeté dans la Cèze, et provoque une pollution aux hydrocarbures. → Rhône.
29/01/07	30	Alès. Dégagement d'odeurs d'hydrocarbures dans les égouts. → Gardon → Gard → Rhône.
29/04/07	34	Balaruc-les-Bains. Epandage chronique dans le bassin de Thau . Fin août 2004, les premières dépollutions du site des ex-Raffineries du Midi imprégné d'hydrocarbures avaient généré une contamination par infiltration du réseau d'eau potable. Au printemps 2007 lors des premiers travaux de pose des nouvelles canalisations du réseau d'eau potable, les ouvriers tombent sur des poches de pétrole lourd. 100 cas d'intoxications de riverains ont été recensés depuis 2004. La contamination de l'étang par le site pollué pétrolier est reconnue par la Drire Languedoc-Roussillon depuis plusieurs années.
08/04/04	66	Saint-Feliu-d'Avall, canal d'irrigation . 200 l de fuel agricole répandus dans un canal d'irrigation. « On craint pour la station d'épuration et la Têt en aval ». → Têt → Méditerranée.
15/01/06	66	Mont-Louis, la Têt , pollution évitée « de justesse ». « 7.000 l échappés lors d'une livraison de fuel au centre d'entraînement commando gagnent les égouts ». → Méditerranée.
20/05/06	66	Perpignan. Trente litres de mazout se sont déversés dans un bassin de rétention des égouts suite à « un problème sur une cuve ».
04/10/06	66	Argeles-sur-Mer. La rivière La Massane a subi une « mini pollution aux hydrocarbures ». La station service voisine avait nettoyé une vieille cuve rouillée et rejeté les eaux à l'égout. → Méditerranée.
13/03/07	66	Perpignan. La Basse. Pollution aux hydrocarbures bloquée par un barrage flottant. → Têt → Méditerranée.
17/03/07	66	Perpignan, la Basse. Nouvelles traces de pollution aux hydrocarbures. → Têt → Méditerranée.

Origine des pollutions

inconnue	31	site pollué	5
industrie	19	domestique	5
réseau routier (transports, accidents, stations services)	14	incendie	4
distribution / livraison	9	vandalisme / vol	3
réseaux d'eaux pluviales et usées	9	agricole	2
navigation	6	réseau ferré	1
		Total	108